

**CHAMPIONNATS DE ZONE BATEAUX COURTS J18 ET SENIORS
PARA-AVIRON ET AVIRON ADAPTE**

CAZAUBON – LAC DE L'UBY 21 et 22 MARS 2020

AVANT PROGRAMME

Réunion des délégués :

Samedi 9h30 au Plan d'eau –

Service Médical

à la Tour d'Arrivée – Tél. 05 62 69 54 62

Sécurité : Services de secours à terre et sur l'eau avec plongeurs

Engagements :

Impérativement sur le serveur intranet de la FFA par les clubs ou par les comités départementaux, les ligues ou la FFA dans le cas des mixtes de clubs.

Ouverture des inscriptions le lundi 2 mars 8h

Clôture des inscriptions le vendredi 13 mars 14h

Programme : Il sera diffusé à tous les clubs participants, le mercredi 18 mars

Le samedi : de 10h30 à 17h30

- Tête de rivière, si plus de 24 engagés
- Séries qualificatives
- Repêchages

Le dimanche : de 9h à 17h00

- Demi-finales
- Finales

Départs : Ils seront tenus

Epreuves et distances: extrait réglementation sportive de l'année - [page 9](#) –

J18 – distance de course : 2 000 m		SÉNIOR – distance de course : 2 000 m	
1	J18F2- 2 rameuses en pointe sans barreur	5	SF2- 2 rameuses en pointe sans barreur
2	J18H2- 2 rameurs en pointe sans barreur	6	SH2- PL 2 rameurs en pointe sans barreur poids léger
3	J18F1x 1 rameuse en couple	7	SH2- 2 rameurs en pointe sans barreur
4	J18H1x 1 rameur en couple	8	SF1x PL 1 rameuse en couple poids léger
		9	SH1x PL 1 rameur en couple poids léger
		10	SF1x 1 rameuse en couple
		11	SH1x 1 rameur en couple
PARA-AVIRON et AVIRON ADAPTÉ – distance de course : 2 000 m			
12	SF1x PR3 1 rameuse en couple - jambes, tronc et bras	(embarcation libre)	
13	SH1x PR3 1 rameur en couple - jambes, tronc et bras	(embarcation libre)	
14	SF2- PR3 2 rameuses en pointe sans barreur - jambes, tronc et bras	dont 1 rameuse handi et 1 guide (femme valide) ou 2 rameuses handi	
15	SH2- PR3 2 rameurs en pointe sans barreur - jambes, tronc et bras	dont 1 rameur handi et 1 guide (homme ou femme valide) ou 2 rameurs handi	
16	SF1x PR1 1 rameuse en couple - bras et épaules	(bateau FISA - fauteuil - flotteurs obligatoires)	
17	SH1x PR1 1 rameur en couple - bras et épaules	(bateau FISA - fauteuil - flotteurs obligatoires)	
18	SF1x PR2 1 rameuse en couple - tronc et bras	(bateau FISA - assise fixe - flotteurs facultatifs)	
19	SH1x PR2 1 rameur en couple - tronc et bras	(bateau FISA - assise fixe - flotteurs facultatifs)	
20	SF2- PR3-ID 2 rameuses en pointe sans barreur - aviron adapté	dont 1 rameuse aviron adapté et 1 rameuse valide	
21	SH2- PR3-ID 2 rameurs en pointe sans barreur - aviron adapté	dont 1 rameur aviron adapté et 1 rameur valide	
22	SF2x PR3-ID 2 rameuses en couple - aviron adapté	dont 1 rameuse aviron adapté et 1 guide (femme valide)	
		ou 2 rameuses aviron adapté	
23	SH2x PR3-ID 2 rameurs en couple - aviron adapté	dont 1 rameur aviron adapté et 1 guide (homme ou femme valide)	
		ou 2 rameurs aviron adapté	

Fédération Française d'Aviron

Ligue Occitanie d'Aviron



Classement : Conforme aux grilles de progression de la FFA - [pages 26 à 28](#) -

En cas de finales directes un parcours est prévu pour distribuer les couloirs des finales sauf pour les épreuves Aviron Adapté.

Règlement : Code FFA et Réglementation sportive de l'année – [page 9, 10 et 40](#) – et [Quotas page 4](#) -

Rameurs Poids-Léger:

Lors des épreuves qualificatives interrégionales, le poids des rameurs poids léger doit être conforme au code des régates de la FFA. (Femme : 59 kg maximum - moyenne d'un équipage : 57 kg. Homme : 72,5 kg maximum - moyenne d'un équipage : 70 kg)

Classification PR:

Une session de classification pour les handicaps physiques aura lieu sur place le samedi matin 21 mars (la session peut être avancée au vendredi 20 mars en fonction du nombre de classification) avec rendez-vous préalable auprès de la FFA. Pour les handicaps mentaux, la classification sera faite sur présentation de la carte d'invalidité à transmettre à la FFA par mail à l'adresse suivante : handicaps@ffaviron.fr

Qualification pour les championnats de France bateaux courts PR(cf. [page 9 et 40](#)) :

Pour se qualifier au Championnat de France para-aviron et au Critérium national adapté, les équipages devront réaliser une performance (exprimée en % et calculée par rapport aux temps de référence de chaque catégorie) qui ne soit pas inférieure de plus de 20 % à celle réalisée par le bateau le plus performant sur la régata.

Exemple: Performance 1xSH: 95% du temps de référence. Les rameurs et rameuses para-aviron et aviron adapté doivent réaliser une performance supérieure à 75 % du temps de référence de leur catégorie.

Quotas (cf. [page 3](#)) :

Les quatre premiers bateaux J18 et seniors seront qualifiés automatiquement : en cas de forfait pour les championnats de France, le délégué du club devra venir l'indiquer au secrétariat à la Tour d'Arrivée.

Titres et récompenses :

Les titres de champions de zone en J18 et seniors seront décernés pour tous les équipages ou rameurs vainqueurs, y compris pour ceux extérieurs à la zone sud-ouest.

Les récompenses seront remises au vainqueur de chaque finale au ponton d'honneur.

Restauration :

Une buvette sera mise en place au club

Hébergement :

Contact : Armagnac Aviron Club ou – omt.barbotan@wanadoo.fr – <http://www.barbotan-cazaubon.com>

Luc Poncelet

Marc Romat

Président de la Ligue d'Occitanie d'Aviron

Président de l'Armagnac AC